

la Baie, le 11 juin 2012

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
575, rue Saint-Amable
Québec

Objet : Desserte ferroviaire, port de Grande-Anse à la Baie

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT

No. dossier : _____

Reçu le : **11 JUIL. 2012**

À conserver : _____ (mois/année)

Après, archiver ou détruire

A qui de droit,

Je m'oppose au projet mentionné en titre par le promoteur Promotion Saguenay et l'administration portuaire de Grande-Anse.

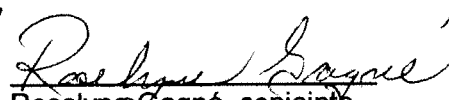
Je m'y oppose parce que le projet n'apportera que très peu d'emplois permanents dans notre région et parce qu'il est principalement basé sur le plan Nord de Jean Charest. Ce fameux plan est mis en évidence par le Premier Ministre pour faciliter la réélection de son parti. Ce plan n'a rien de nouveau ; on vide les mines du Québec depuis Duplessis.

De plus, le tracé, d'après mes renseignements, détruira une grande partie de milieux humides, tellement précieux pour l'équilibre fragile de notre milieu.

Et pour terminer, je sais que l'administration portuaire et la ville tiennent en catimini dans leurs cartons, de très mauvais projets pour l'avenir de nos résidences, pour nous, les résidents du cul-de-sac du rang St-Martin (surtout dans la phase 3). Si on tente de nous exproprier, mon épouse et moi, nous nous opposerons très fortement parce que nous aimons notre coin et que nous ne retrouverons jamais un paysage aussi unique et aussi rapproché de la ville. Nous habitons ici depuis l'été 1997 et nous avons l'intention d'y demeurer encore longtemps. Le port a suffisamment et amplement de surface à gaspiller pour s'amuser à tenter de nous développer...

Espérant que vous porterez une attention spéciale à la présente, acceptez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.


Pierre Simard


Roselyne Gagné, conjointe